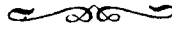


FA 66

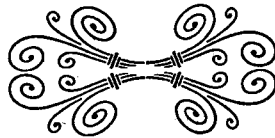
Y17
198

MOHAMED LASRAM

UNE ASSOCIATION EN TUNISIE



La Khaldounia



TUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE RAPIDE

5, rue Saint-Charles (dans son immeuble)

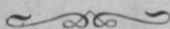
1906

FA 66
27

FA 166

Y17
198

UNE ASSOCIATION EN TUNISIE



[AL-ASRAM, Muhammad]

La Khaldounia



TUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE RAPIDE

5, rue Saint-Charles (dans son immeuble)

1906

Near East

D

16

. 7

. I 3

. A 7

c. 1

LA KHALDOUNIA

Origine

La fondation d'une société musulmane d'enseignement est due à l'initiative de M. le lieutenant-colonel Rebillet, ancien attaché à la Résidence générale de France à Tunis, qui, très versé dans les choses de l'Islam et suivant avec beaucoup d'attention le mouvement littéraire qui s'est depuis quelques années manifesté en Egypte, estimait, avec juste raison, que les jeunes Tunisiens élevés dans les écoles françaises pourraient propager utilement en Tunisie les nouvelles méthodes adoptées en Orient et essayer sinon de réformer l'Université musulmane, du moins de la préparer à cette renaissance scientifique. Il ne fallait pas davantage pour séduire le Résident général, M. René Millet, si prompt à s'associer à toute idée généreuse. Il entrevoyait déjà la possibilité de régénérer la vieille Université de Tunis, d'y introduire l'esprit de progrès, afin de lui faire reconquérir la célébrité dont elle jouissait auprès du monde musulman : ainsi transformée, elle rayonnerait sur toute l'Afrique du Nord et deviendrait le centre intellectuel où tous les peuples musulmans soumis à l'influence française viendraient puiser des notions de science et de vérité.

Dans une réunion qui eut lieu à la fin d'octobre 1896 à La Marsa, et à laquelle prirent part quelques jeunes musulmans que leur éducation libérale, leur esprit éclairé et leur situation sociale avaient désignés tout particulièrement au choix du Résident général, on échangea des idées sur la formation d'une société dont le but serait le développement de l'instruction des indigènes, de ceux surtout qui suivent les cours de l'Université de Djemaâ Ez-Zitouna, où l'étude des sciences modernes est complètement laissée de côté.

C'est en s'inspirant de ces vues qu'un comité provisoire fut chargé d'élaborer un projet de statuts, qui ne tardait pas à être soumis à une assemblée générale présidée par M. Machuel, directeur de l'Enseignement en Tunisie, et composée de jeunes Tunisiens ayant reçu une éducation française.

Au cours de la discussion des statuts, comme on cherchait une appellation susceptible de réunir tous les suffrages, quel qu'un ayant prononcé le nom d'Ibn Khaldoun,⁽¹⁾ le grand historien de l'Afrique du Nord, dont les *Prolégomènes* contiennent un magistral exposé de la méthode qu'il convient d'appliquer à l'étude des sciences, on décida de donner à la jeune société le nom de « El Khaldounia ».

Le projet de statuts, adopté par l'assemblée générale, fut ensuite transmis pour approbation au Gouvernement Tunisien, et le 22 décembre 1896 intervenait un arrêté du Premier Ministre autorisant la société à se constituer.

But

Le programme de la Khaldounia est défini dans l'article 2 de ses Statuts, ainsi conçu :

« Cette Société a pour but de rechercher les moyens propres à développer l'instruction chez les musulmans. A cet effet, elle se propose en particulier :

« 1^o D'organiser des cours et des conférences qui concerneront plus particulièrement l'histoire, la géographie, la langue française, l'économie politique, l'hygiène, la physique, la chimie, etc.;

« 2^o De faciliter à ceux qui en seront dignes les moyens de compléter leur instruction ;

(1) Ibn Khaldoun, le plus grand des historiens musulmans, né à Tunis en 1332, mort au Caire en 1406. Après avoir fait ses études à Tunis, il se rendit à Grenade, puis revint dans sa patrie, où il fut pourvu d'un emploi à la chancellerie du sultan qui gouvernait alors la Tunisie. Plus tard, il résida successivement à Fez, à Tlemcen et en Egypte, où il occupa jusqu'à sa mort la charge de grand cadî du rite malékite. Son principal ouvrage est un vaste recueil intitulé *Kitab el Ibar*, où il traite de l'histoire des temps préislamiques, de l'histoire des Etats musulmans du Maghreb et de l'histoire des Berbères ; le tout précédé d'une préface connue sous le nom de « Prolégomènes » (*Mokaddama*), dans laquelle l'auteur indique les sources auxquelles il a puisé et expose les lois du développement historique et de la chute des empires.

Les « Prolégomènes » et l'« Histoire des Berbères » ont été traduits et publiés par Quatremère et de Slane. Ces deux ouvrages se trouvent à la bibliothèque de la Khaldounia.

« 3° D'encourager la création de bibliothèques ;

« 4° De créer un Bulletin qui se publiera en arabe et en français. Ce Bulletin aura pour principal objet de contribuer à faire connaître aux Français la civilisation arabe et aux musulmans la civilisation française. »

La création de la Khaldounia répondait à un besoin évident de la population indigène.

Les jeunes musulmans ne fréquentant pas les établissements scolaires du Protectorat — et c'est le plus grand nombre — ne pouvaient recevoir des notions, même élémentaires, des sciences modernes, non professées à l'Université de la Grande Mosquée. Cette grave lacune dans l'enseignement donné aux indigènes tendait à maintenir la défiance entre deux peuples faits pour marcher d'accord dans la voie du progrès, et à entretenir un malentendu fâcheux entre deux civilisations ayant puisé à des sources communes leurs aspirations et leurs manifestations artistiques et littéraires.

Ce n'est que par la connaissance de sa langue, de son histoire, de son évolution dans le domaine scientifique que la nation protectrice peut s'imposer à l'estime et au respect des populations placées sous son influence. Toute domination basée sur la force est éphémère et indigne d'une nation généreuse telle que la France, l'initiatrice des idées de liberté et de justice.

Tous les efforts des Comités qui se sont succédé à la direction de la Khaldounia ont tendu à la réalisation du rapprochement des deux races, si désirable et si nécessaire à la prospérité de la Tunisie.

Organisation

L'exécution de ce programme et l'application du règlement d'administration intérieure ont été confiées à un Comité directeur composé de douze membres, dont un président, deux vice-présidents, deux secrétaires, un trésorier et un bibliothécaire-archiviste.

Au cours de la discussion des statuts, comme on cherchait une appellation susceptible de réunir tous les suffrages, quel qu'un ayant prononcé le nom d'Ibn Khaldoun,⁽¹⁾ le grand historien de l'Afrique du Nord, dont les *Prolégomènes* contiennent un magistral exposé de la méthode qu'il convient d'appliquer à l'étude des sciences, on décida de donner à la jeune société le nom de « El Khaldounia ».

Le projet de statuts, adopté par l'assemblée générale, fut ensuite transmis pour approbation au Gouvernement Tunisien, et le 22 décembre 1896 intervenait un arrêté du Premier Ministre autorisant la société à se constituer.

But

Le programme de la Khaldounia est défini dans l'article 2 de ses Statuts, ainsi conçu :

« Cette Société a pour but de rechercher les moyens propres à développer l'instruction chez les musulmans. A cet effet, elle se propose en particulier :

« 1^o D'organiser des cours et des conférences qui concerneront plus particulièrement l'histoire, la géographie, la langue française, l'économie politique, l'hygiène, la physique, la chimie, etc. ;

« 2^o De faciliter à ceux qui en seront dignes les moyens de compléter leur instruction ;

(1) Ibn Khaldoun, le plus grand des historiens musulmans, né à Tunis en 1332, mort au Caire en 1406. Après avoir fait ses études à Tunis, il se rendit à Grenade, puis revint dans sa patrie, où il fut pourvu d'un emploi à la chancellerie du sultan qui gouvernait alors la Tunisie. Plus tard, il résida successivement à Fez, à Tlemcen et en Egypte, où il occupa jusqu'à sa mort la charge de grand cadî du rite malékite. Son principal ouvrage est un vaste recueil intitulé *Kîtab el Ibar*, où il traite de l'histoire des temps préislamiques, de l'histoire des Etats musulmans du Maghreb et de l'histoire des Berbères ; le tout précédé d'une préface connue sous le nom de « Prolégomènes » (*Mokaddama*), dans laquelle l'auteur indique les sources auxquelles il a puisé et expose les lois du développement historique et de la chute des empires.

Les « Prolégomènes » et l'« Histoire des Berbères » ont été traduits et publiés par Quatremère et de Slane. Ces deux ouvrages se trouvent à la bibliothèque de la Khaldounia.

« 3^o D'encourager la création de bibliothèques ;

« 4^o De créer un Bulletin qui se publiera en arabe et en français. Ce Bulletin aura pour principal objet de contribuer à faire connaître aux Français la civilisation arabe et aux musulmans la civilisation française. »

La création de la Khaldounia répondait à un besoin évident de la population indigène.

Les jeunes musulmans ne fréquentant pas les établissements scolaires du Protectorat — et c'est le plus grand nombre — ne pouvaient recevoir des notions, même élémentaires, des sciences modernes, non professées à l'Université de la Grande Mosquée. Cette grave lacune dans l'enseignement donné aux indigènes tendait à maintenir la défiance entre deux peuples faits pour marcher d'accord dans la voie du progrès, et à entretenir un malentendu fâcheux entre deux civilisations ayant puisé à des sources communes leurs aspirations et leurs manifestations artistiques et littéraires.

Ce n'est que par la connaissance de sa langue, de son histoire, de son évolution dans le domaine scientifique que la nation protectrice peut s'imposer à l'estime et au respect des populations placées sous son influence. Toute domination basée sur la force est éphémère et indigne d'une nation généreuse telle que la France, l'initiatrice des idées de liberté et de justice.

Tous les efforts des Comités qui se sont succédé à la direction de la Khaldounia ont tendu à la réalisation du rapprochement des deux races, si désirable et si nécessaire à la prospérité de la Tunisie.

Organisation

L'exécution de ce programme et l'application du règlement d'administration intérieure ont été confiées à un Comité directeur composé de douze membres, dont un président, deux vice-présidents, deux secrétaires, un trésorier et un bibliothécaire-archiviste.

Le Comité se renouvelle intégralement chaque année : les membres sortants, y compris le président, sont rééligibles. ⁽¹⁾

Composition

Le nombre des membres de la Khaldounia, qui était, à la fondation de la société en 1897, de 90, était au 1^{er} janvier 1906 de 456, dont 302 résidant à Tunis.

Installation matérielle

La Khaldounia a élu domicile près de l'Université de la Grande Mosquée, dans un local qui se composait primitivement d'une vaste salle de cours et de conférences et d'une salle, de dimensions modestes, servant de lieu de réunion pour le Comité.

Après trois ans de fonctionnement et devant l'empressement des auditeurs, il a fallu songer à agrandir le local afin de multiplier les cours et d'organiser une bibliothèque arabe moderne. L'ancienne medersa El-Asfouria ayant été mise par le Gouvernement à la disposition de la Société, une salle de cours, deux salles d'étude et une salle de lecture y ont été aménagées d'une façon convenable, et la bibliothèque si impatientement attendue a pu également y être installée.

Ressources

Le budget de la Société est alimenté :

1^o Par le produit des cotisations des membres fondateurs et actifs ;

2^o Par une subvention annuelle de l'Administration des

(1) Au début, l'article 12 des Statuts ne permettait pas au président de rester en fonctions pendant deux années consécutives, alors que les autres membres sortants du Comité directeur pouvaient être réélus. Cette exception a été rapportée par une délibération de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1900, approuvée par arrêté du Premier Ministre du 11 mai 1901. La rééligibilité du président a paru en effet nécessaire pour maintenir au sein du Comité directeur l'unité de vues indispensable à la bonne marche de l'association pendant la période d'organisation.

Habous, obtenue grâce à l'appui bienveillant de M. Roy, secrétaire général du Gouvernement Tunisien ;

3^o Par des dons divers.

(Voir ANNEXE : I.)

Mode d'action

§ 1^{er} — Cours et conférences ; diplômes

Comme toute œuvre de rénovation à son début, la Khaldounia a eu ses détracteurs dans certains milieux musulmans et européens. Les représentants de l'ancienne génération étaient effrayés par les conceptions hardies de son programme : on craignait le bouleversement des vieilles traditions de l'enseignement musulman et l'on affirmait que la Khaldounia serait un instrument docile entre les mains des dirigeants du Gouvernement du Protectorat pour saper dans ses fondements l'Université de la Grande Mosquée. Dans la Colonie, les adversaires de l'instruction des indigènes considéraient la Khaldounia comme un foyer hostile à l'influence française. Hâtons-nous de dire que, malgré les défiances, malgré les difficultés rencontrées sur son chemin, la Société se mit courageusement à l'œuvre, convaincue que les idées de rapprochement qu'elle allait répandre par les modestes moyens mis à sa disposition finiraient par triompher de toutes les résistances.

Les premiers cours sur les éléments d'arithmétique et de géométrie et celui sur l'histoire et la géographie parurent devoir justifier les craintes que, parmi les organisateurs, quelques-uns avaient pu concevoir. Ils comptaient à peine une vingtaine d'auditeurs assez indépendants de caractère pour s'affranchir des préjugés de la masse et envisager sans appréhension l'étude des sciences modernes, jusque-là tenues en suspicion par la généralité des croyants.

L'année 1897 fut pour la Khaldounia une période de tâtonnements. Les organisateurs en profitèrent pour essayer de dissiper les préventions, de décider les bonnes volontés hésitantes, et lorsque le cheikh Salem bou Hadjeb, un des professeurs les plus vénérés de la Grande Mosquée, qui avait saisi toute la portée de leur œuvre, voulut bien la patronner dans

une conférence publique que le Résident général honorait de sa présence, tous les assistants applaudirent à leur initiative. La parole éloquente du conférencier trouva un écho sympathique dans toute la Tunisie. La tentative de rapprochement des deux races avait, dans cette journée mémorable, reçu sa consécration.

En 1898, des cours réguliers et quotidiens sur les mathématiques, l'histoire et la géographie étaient définitivement organisés.

Devant l'empressement que mirent à les suivre les étudiants de la Grande Mosquée, on pensa que, pour stimuler leur zèle, il convenait de donner à l'enseignement de la Khaldounia une sanction positive assurant aux élèves les plus assidus et les plus méritants des débouchés dans l'administration tunisienne : sur la proposition de M. Machuel, directeur de l'Enseignement public, le Gouvernement n'hésita pas à créer, par décret du 12 novembre 1898, un diplôme de connaissances pratiques donnant un droit de préférence sur tous autres candidats pour l'obtention de certains emplois réservés aux indigènes musulmans.

On fut, par suite, amené à scinder les cours en deux parties : ceux ayant trait à la préparation des examens pour le diplôme de connaissances pratiques, tels que l'arithmétique, le système métrique, la géométrie, l'histoire et la géographie, ⁽¹⁾ et les cours de vulgarisation sur la physique et la chimie : un laboratoire pour les expériences a été organisé récemment dans le local de la bibliothèque.

Pour préparer quelques jeunes gens à la profession d'*amine* (expert) d'agriculture, un cours d'arpentage, de topographie et de dessin a été institué le 1^{er} janvier 1905 et paraît devoir donner les meilleurs résultats.

Il existe également un cours d'algèbre pour ceux qui assis-

(1) Si Béchir Sfar, président de l'Administration des Habous, qui, depuis la fondation de la Société, assure à titre gracieux le cours d'histoire et de géographie, a rédigé un traité de géographie à l'usage des élèves de la Khaldounia. Il achève en ce moment un traité d'histoire qui sera publié sous peu.

tent d'une façon assidue aux leçons de sciences physiques, un cours de rédaction arabe et un cours de calligraphie.

Quant à l'enseignement de la langue française, il occupe une place importante dans le programme des études de la Khaldounia : trois cours de français (élémentaire, moyen et supérieur), un cours de grammaire et un cours de littérature française élémentaire ont été organisés et sont actuellement suivis par une moyenne de trente-six auditeurs. Cette création était d'autant plus opportune que, depuis quelques années, il n'existe plus à Tunis de cours de langue française pour les adultes musulmans. L'Alliance Française, reconnaissant les efforts déployés par la Khaldounia pour propager la langue nationale, lui a accordé, en 1904, à titre d'encouragement, une allocation de cent francs.

A partir de 1898, la fréquentation des cours n'a pas cessé de progresser. En 1905, le nombre des auditeurs a été de cent cinquante-six en moyenne pour l'ensemble. (*Voir* ANNEXE : II, III et IV.)

Quant au Diplôme de connaissances pratiques, il a été déjà décerné à cent treize étudiants, qui ont été placés dans les différents services tunisiens, où ils sont devenus des auxiliaires éclairés de l'Administration du Protectorat. (*Voir* ANNEXE : V.)

L'organisation des Conférences n'a pas été moins active que celle des Cours : des sujets tels que l'hygiène pratique, l'organisation judiciaire tunisienne, la loi foncière, le droit musulman et français, l'économie politique, l'économie rurale, etc., ont été traités par des membres de la Société. Des conférences scientifiques et autres, avec projections lumineuses, ont été suivies non seulement par les étudiants de la Grande Mosquée constituant la clientèle fidèle de la Khaldounia, mais par la plus grande partie des sociétaires habitant la capitale : en 1905, chacune de ces conférences comptait une moyenne de trois cents auditeurs. Il y a là un indice de plus en plus manifeste de l'intérêt que prend la population indigène à tout ce qui touche au développement de l'instruction dans ce pays.

Il convient de remarquer à ce propos que ce qui caractérise l'enseignement donné à la Khaldounia, c'est que la propagande

scientifique qu'elle a entreprise parmi les musulmans se fait uniquement en langue arabe, ce qui en assure la diffusion d'une façon complète.

§ 2. Bibliothèque

Il est à remarquer que l'ère de prospérité de la Khaldounia date de l'installation (octobre 1901) de sa Bibliothèque, ouverte non seulement pour ses membres et les étudiants qui fréquentent ses cours, mais pour tous ceux qui, sans distinction de culte, sont désireux de s'initier aux choses de l'Islam.

La Bibliothèque s'est progressivement enrichie d'ouvrages dont la valeur atteste le goût et l'intelligence qui ont présidé à leur choix. Aux livres acquis par les soins du Comité, et qui forment la plus grande et aussi la plus riche partie de la Bibliothèque, sont venus s'ajouter un grand nombre d'ouvrages dus à la générosité de plusieurs membres de la Société ou de donateurs étrangers.

Elle renferme actuellement 690 ouvrages, comprenant 1.153 volumes et classés en cinq grandes sections, savoir :

- 1^o Ouvrages français sur l'Islam, 189 volumes ;
- 2^o Traductions françaises d'ouvrages arabes, 72 volumes ;
- 3^o Traductions arabes d'ouvrages français, 38 volumes ;
- 4^o Ouvrages d'histoire et de géographie concernant les pays occupés par les musulmans, 219 volumes ;
- 5^o Ouvrages arabes sur les sciences modernes et publications diverses, 635 volumes.

Aux ouvrages de fond il convient d'ajouter un grand nombre de livres, brochures et mémoires traitant de l'Islam, de la civilisation arabe, de l'histoire des différents peuples musulmans (Turcs, Berbères, etc.), des écoles philosophiques des premiers siècles de l'hégire, du droit, et presque toutes les relations de voyages anciens de quelque importance entrepris en pays d'Islam.

Ainsi que le disait le bibliothécaire, M. Ali ben Ahmed, dans un rapport adressé au président de la Khaldounia, « la Bibliothèque de cette société offre les ressources les plus précieuses à l'étudiant désireux de connaître le passé glorieux des Ara-

bes et le mouvement scientifique et littéraire provoqué par l'Islam.

« Celui qu'intéresse plus particulièrement le mouvement intellectuel qui aujourd'hui, en Egypte, semble préparer une renaissance générale du monde musulman, y trouvera un grand nombre d'études sur l'éducation, les réformes nécessaires aux Etats musulmans, les méthodes d'enseignement, etc...

« Il y trouvera aussi des collections de revues scientifiques telles que le *Hilal* et le *Moktatef*, qui initient leurs lecteurs à la civilisation européenne, aux idées modernes, aux découvertes scientifiques et au mouvement industriel et commercial des deux mondes. Et, à côté de ces deux remarquables publications, le *Mnar*, où sont discutés, avec une science hors ligne, tous les problèmes, qui se posent aujourd'hui à l'esprit des musulmans, du relèvement intellectuel et moral de leurs coreligionnaires.

« La Bibliothèque possède en outre la traduction de tous les livres élémentaires en usage aujourd'hui en Europe pour l'enseignement de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la physique, de la chimie, de l'hygiène, de l'économie politique et de l'histoire naturelle.

« Elle possède également des livres et brochures en français relatifs à la Tunisie et tout ce qui concerne son histoire, ses institutions, ses habitants, son climat, ses monuments, sa faune et sa flore, son agriculture, son commerce et son industrie. En un mot, on peut dire que les travailleurs, les chercheurs et tous les curieux des choses du monde musulman trouvent à la Bibliothèque de la Khaldounia de quoi satisfaire largement leur curiosité. »

Ajoutons que la Bibliothèque, qui a été fréquentée en 1905 par 4.896 lecteurs, est régie par un règlement très minutieux, et qu'en attendant l'établissement d'un catalogue général, les volumes sont, au fur et à mesure de leur prise en charge par le bibliothécaire, catalogués par sections. (Voir ANNEXE : VI et VII.)

Manifestations diverses

La remise des diplômes de connaissances pratiques institués par le décret du 12 novembre 1898 est tous les ans, au mois d'avril, l'occasion d'une fête que M. le directeur de l'Enseignement public a toujours tenu à présider en personne.

Le gouvernement du Protectorat a du reste, en toutes circonstances, témoigné une vive sympathie à l'œuvre de la Khaldounia. C'est ainsi que M. René Millet avait donné à cette association un rang sur la liste des sociétés admises à prendre part à la réception du 1^{er} janvier à la Maison de France. Le même Résident Général ne manquait pas, dans son Rapport annuel au Président de la République sur la situation de la Tunisie, de signaler les services rendus par le groupement indigène à la création duquel il avait si largement contribué.

La Khaldounia a pris part au Congrès national des Sociétés de Géographie tenu à Tunis en avril 1904. Elle était représentée par son président, Si Mohamed Lasram, et par Si Béchir Sfar, qui a fait une communication très remarquée sur « la Géographie chez les Arabes », dont voici la conclusion :

« Je n'ai pas besoin d'insister sur l'utilité de la Khaldounia. Cette société contribue, dans la mesure de ses moyens, à répandre parmi les musulmans le goût des sciences, à développer leur intelligence et, par la géographie, à leur faire connaître le rang de chaque nation, à détruire enfin bien des préjugés et à leur ouvrir, dans le domaine politique et commercial, bien des horizons qui leur étaient totalement inconnus. C'est là, croyons-nous, une œuvre digne d'encouragement. Elle a pour but le relèvement moral et intellectuel des musulmans, et ce but nous avons le ferme espoir de l'atteindre progressivement. Nous faisons aussi connaître et, par conséquent, aimer et respecter la France, qui, aujourd'hui grande puissance musulmane, réserve à ses sujets et protégés mahométans non la servitude, mais la liberté, le progrès et la civilisation. »

La Khaldounia a tenu à participer également à l'Exposition coloniale qui va s'ouvrir prochainement à Marseille. A cet effet elle a fait un envoi de travaux d'élèves, accompagné d'une notice imprimée et d'un certain nombre de photographies.

L'œuvre restant à accomplir

Le nombre restreint des sociétaires (17 membres fondateurs et 456 membres actifs) n'a pas encore permis à la Khaldounia de donner à son œuvre tout le développement dont elle est susceptible. Avec les ressources modestes dont elle dispose, la Société n'a pu réaliser que deux parties de son programme : l'organisation des Cours et Conférences et celle de la Bibliothèque. Il est regrettable qu'elle n'ait pu jusqu'ici mettre à exécution des projets qui lui tiennent particulièrement à cœur : la création de bourses scolaires et la fondation d'un organe littéraire.

Toutefois il convient de noter que la Khaldounia a subventionné, à titre d'indication, pendant la durée de leurs études, deux élèves indigènes de l'Ecole Coloniale d'Agriculture.

Conclusion

Pour les personnes qui, ayant assisté aux débuts de la Société, se rendent compte aujourd'hui des résultats déjà obtenus, il n'y a aucun doute que cette œuvre ralliera avant qu'il soit longtemps tous ceux qui sentent la nécessité de poursuivre le relèvement intellectuel et moral de la population indigène. Déjà quelques arabisants français fréquentent la bibliothèque et les conférences ; d'autre part, des membres de la Colonie — et non des moindres — n'ont pas hésité à donner des conférences à la Khaldounia. Ces témoignages de sympathie et ces manifestations désintéressées sont de nature à réjouir les Français et les musulmans, toujours plus nombreux, qui rêvent une union féconde, une entente cordiale et durable entre les deux peuples. Et la réalisation de ce rapprochement salutaire sera, pour les organisateurs de la Khaldounia et pour ceux qui ont présidé jusqu'ici à son activité, la plus douce des récompenses.

Ils constatent du reste, avec une satisfaction intense, qu'au sein du Parlement français leurs efforts sont hautement appréciés. Voici en quels termes, à la séance de la Chambre des Députés du 4 mars 1905, M. Albin Rozet parlait de la Khaldounia :

« En Tunisie, nous avons l'immense bonne fortune que l'occupation pacifique du pays nous ait conservé les classes dirigeantes musulmanes tout entières. Elles ne demandent qu'à venir à nous. C'est ainsi qu'un groupe de notables et de jeunes gens de Tunis ont fondé notamment, sous l'inspiration de M. Millet, la Khaldounia..... »

Après des indications sur le programme et l'organisation de ce groupement, l'honorable député continue ainsi : « Voilà, messieurs, le but patriotique et noble que cette société de propagande française et indigène poursuit exclusivement à ses frais. Elle ne saurait être trop encouragée. J'ai visité dernièrement le siège et la bibliothèque de la Khaldounia en compagnie de son président et des membres de son conseil d'administration, tous musulmans. Je n'ai pas besoin de vous dire que je me suis trouvé là dans un milieu tout à fait sympathique et français, mais où l'on parlait plutôt l'arabe puisqu'il s'agit d'une société arabe... »

Enfin, dans le rapport qu'il a présenté dernièrement à la Commission du budget, M. le député Chaumet s'exprime comme suit :

« Cependant une initiative plus hardie devait venir des musulmans eux-mêmes. Dans le but de relever le niveau intellectuel des études, quelques Tunisiens éclairés ont fondé une société, la Khaldounia, où les étudiants de la Grande Mosquée ont la faculté de s'initier à la culture moderne. Là, des conférences ont été instituées sur l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la physique, la chimie, la géographie, la langue française. La meilleure preuve que les musulmans ne sont pas réfractaires à nos idées et à la culture scientifique, c'est que ces conférences sont suivies par un nombre tous les jours grandissant de jeunes hommes avides de s'instruire et qui y apportent un intérêt passionné.... »

Pour terminer, nous sommes heureux de constater en faveur de cette société un revirement de l'opinion française dans les appréciations suivantes de la *Dépêche Tunisienne* du 15 janvier 1904 :

« La Khaldounia n'est pas seulement une tentative de rap-

prochement entre deux races, c'est une tentative d'adaptation du génie musulman au génie français.

« Cette société a été, depuis sa création, l'objet d'attaques parfois passionnées : on voulut y voir un foyer d'irrédentisme, alors qu'il n'y avait qu'un foyer d'instruction mutuelle ; on lui a reproché de ne point vouloir admettre de Français dans son sein, alors qu'en réalité, déjà placée sous la haute main du directeur de l'Enseignement, elle ne repousse aucune collaboration et les sollicite toutes.

« Les critiques injustes l'ont affligée, mais ne l'ont pas découragée, et les hommes d'élite qui constituent son Comité directeur poursuivent leur tâche avec une belle sérénité.

« D'ailleurs, la croix que M. le président Loubet a attachée, lors de son voyage en Tunisie, à la poitrine de celui qu'ils ont, de tout temps, maintenu à leur tête, leur est un réconfort et une preuve tangible que le Gouvernement de la République a jugé leur œuvre saine et la soutiendra. »

C'est le plus bel éloge que l'on puisse décerner à la Khal-dounia après neuf années d'un labeur incessant.

Tunis, 28 février 1906.

ANNEXE

- I. Budget de 1906.
 - II. Fréquentation des cours de 1897 à 1905.
 - III. — — — pendant les deux premiers
mois de 1906.
 - IV. Horaire des cours pour l'année scolaire 1905-1906.
 - V. Nombre d'élèves auxquels a été décerné le diplôme
institué par le décret du 12 novembre 1898.
 - VI. Etat numérique, par catégories, des livres contenus
dans la bibliothèque.
 - VII. Liste des principaux ouvrages contenus dans la biblio-
thèque.
 - VIII. Liste des membres fondateurs.
 - IX. — — — du Comité directeur.
-

I. — Budget de 1906

RECETTES

| | |
|--|-------------|
| 1 Solde du dernier exercice..... | Fr. 1.889 » |
| 2 Produit des cotisations des membres..... | 1.500 » |
| 3 Subvention de l'Administration des Habous..... | 3.000 » |
| 4 Don de S. A. le Bey..... | 500 » |
| | <hr/> |
| TOTAL..... | Fr. 6.889 » |
| | <hr/> <hr/> |

DÉPENSES

| | |
|---|-------------|
| 1 Traitement du professeur d'arithmétique et de géométrie.... | Fr. 765 » |
| 2 — — d'algèbre, d'arpentage, de topographie et de dessin..... | 540 » |
| 3 — — de français (1 ^{er} cours)..... | 540 » |
| 4 — — de sciences physiques et naturelles... | 360 » |
| 5 — — de rédaction arabe..... | 270 » |
| 6 — — de grammaire et de littérature fran- çaises..... | 180 » |
| 7 — — de calligraphie arabe..... | 225 » |
| 8 — du bibliothécaire..... | 720 » |
| 9 — du surveillant..... | 720 » |
| 10 — du concierge..... | 360 » |
| 11 Frais d'encaissement des cotisations..... | 75 » |
| 12 Éclairage..... | 150 » |
| 13 Abonnement à l'eau..... | 40 » |
| 14 Frais des réunions solennelles..... | 300 » |
| 15 Achat de livres, abonnement aux revues..... | 500 » |
| 16 Achat d'instruments de topographie..... | 300 » |
| 17 Prix et gratifications..... | 200 » |
| 18 Frais de bureau et dépenses imprévues..... | 344 » |
| 19 Fonds de réserve..... | 300 » |
| | <hr/> |
| TOTAL..... | Fr. 6.889 » |
| | <hr/> <hr/> |

II. — Fréquentation des cours de 1897 à 1905

| ANNÉES | NOMBRE MOYEN D'AUDITEURS |
|-----------|-----------------------------|
| 1897..... | 71 |
| 1898..... | 75 |
| 1899..... | 80 |
| 1900..... | 87 |
| 1901..... | 99 |
| 1902..... | 108 |
| 1903..... | 115 |
| 1904..... | 130 |
| 1905..... | 156 |

III. — Fréquentation des cours pendant les deux premiers mois de 1906

| NATURE DES COURS | NOMBRE MOYEN D'AUDITEURS |
|--|-----------------------------|
| Arithmétique et géométrie..... | 36 |
| Histoire et géographie..... | 130 |
| Algèbre, arpentage, topographie et dessin..... | 20 |
| Sciences physiques et naturelles..... | 12 |
| Calligraphie..... | 40 |
| Rédaction arabe..... | 30 |
| Français : | |
| Cours élémentaire..... | 50 |
| — moyen..... | 40 |
| — supérieur..... | 24 |
| Grammaire et littérature..... | 29 |

IV. — Horaire des Cours

| | De 8 à 9 heures | De 9 à 10 heures | De midi à 4 heure | De midi à 1 heure | De 1 à 2 heures | De 1 à 2 heures |
|----------|--------------------|--------------------------|--------------------------------------|----------------------|---|---|
| SAMEDI | | | Arithmétique (cours supérieur) | Calligra- phie | Arithmétique (1 ^{re} année) | |
| DIMANCHE | | | Géométrie (cours supérieur) | Calligra- phie | Rédaction arabe | |
| LUNDI | | | Physique | Calligra- phie | Géométrie (1 ^{re} année) | |
| MARDI | | | Chimie | | Français (cours supérieur) | Arithmétique (1 ^{re} année) |
| MERCREDI | | | Physique | | Français (cours supérieur) | Géométrie (1 ^{re} année) |
| JEUDI | | | Géométrie (cours supérieur) | | Français (cours supérieur) | Arithmétique (1 ^{re} année) |
| VENDREDI | Rédaction arabe | Littérature française | | | | |

pour l'année scolaire 1905-1906

| De 2 à 3 heures | De 3 à 4 heures | De 4 à 5 heures | De 5 à 6 heures | De 5 à 6 heures | De 6 à 7 heures |
|--------------------|--------------------|--|----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Algèbre | Topographie | Géométrie (1 ^{re} année) | Histoire | Français (cours moyen) | Français (cours élémentaire) |
| | | Français (cours supérieur) | Français (cours supérieur) | Français (cours élémentaire) | |
| | | Arithmétique (2 ^e année) | Grammaire française | Français (cours élémentaire) | Français (cours moyen) |
| Algèbre | Topographie | Géométrie (2 ^e année) | Géographie | Français (cours moyen) | |
| | | Arithmétique (2 ^e année) | Grammaire française | Français (cours élémentaire) | Français (cours moyen) |
| | | Géométrie (2 ^e année) | Grammaire française | Français (cours élémentaire) | Français (cours moyen) |
| | | | | | |

Nora. — La plupart des auditeurs étant des élèves de la Grande Mosquée, La Khaldounia a

dû choisir pour ses cours les heures qui étaient le plus à leur convenance.

V. — Nombre d'élèves auxquels a été décerné le diplôme
institué par le décret du 12 novembre 1898

| ANNÉES | ÉLÈVES |
|-----------|----------------|
| — | — |
| 1899..... | 9 |
| 1900..... | 23 |
| 1901..... | 12 |
| 1902..... | 7 |
| 1903..... | 22 |
| 1904..... | 8 |
| 1905..... | 32 |
| | <hr/> |
| | TOTAL..... 113 |
| | <hr/> <hr/> |

VI. — État numérique,
par catégories, des livres contenus dans la Bibliothèque

LIVRES FRANÇAIS

| | NOMBRE D'OUVRAGES | NOMBRE DE VOLUMES |
|---|----------------------|----------------------|
| Géographie..... | 4 | 29 |
| Histoire..... | 29 | 37 |
| Voyages..... | 12 | 17 |
| Agriculture..... | 14 | 14 |
| Philosophie..... | 9 | 16 |
| Dictionnaires français..... | 2 | 9 |
| Ouvrages français sur l'Islam..... | 123 | 189 |
| Ouvrages arabes traduits en français..... | 38 | 72 |
| Publications diverses..... | 101 | 145 |
| TOTAUX..... | <u>332</u> | <u>528</u> |

LIVRES ARABES

| | | |
|-----------------------------------|------------|--------------|
| Géographie..... | 25 | 32 |
| Histoire..... | 106 | 187 |
| Mathématiques..... | 60 | 137 |
| Physique et chimie..... | 8 | 11 |
| Agriculture..... | 8 | 12 |
| Philosophie..... | 6 | 7 |
| Morale..... | 35 | 37 |
| Théologie..... | 3 | 3 |
| Droit..... | 11 | 12 |
| Economie politique..... | 1 | 5 |
| Hygiène..... | 1 | 12 |
| Revue de médecine..... | 1 | 6 |
| Langue arabe..... | 30 | 41 |
| Littérature arabe..... | 28 | 40 |
| Encyclopédie arabe..... | 1 | 30 |
| “ El-Manar ”..... | 1 | 8 |
| “ El-Hilal ”..... | 1 | 7 |
| Traductions..... | 32 | 38 |
| TOTAL..... | <u>358</u> | <u>625</u> |
| Report des totaux précédents..... | 332 | 528 |
| ENSEMBLE..... | <u>690</u> | <u>1.153</u> |

VII. — Liste des principaux ouvrages
contenus dans la Bibliothèque de La Khaldounia

LIVRES FRANÇAIS ET TRADUCTIONS

- Le Journal Asiatique**; toute la collection : 1.138 vol.
Le Mahométisme en Chine et dans le Turkestan oriental; 2 vol., par DABRY DE THIERSANT.
Etude sur la Théorie du Droit musulman; 2 vol., par SAWAS-PACHA.
Femmes arabes avant et après l'Islamisme; par le docteur PERRON.
Histoire générale des Arabes; leur Empire, leur Civilisation, leurs Ecoles philosophiques, scientifiques et littéraires; 2 vol., par L. SÉDILLOT.
Chrestomathie arabe; 4 vol., par SILVESTRE DE SACY.
Anthologie grammaticale arabe; par SILVESTRE DE SACY.
Les Prologomènes d'Ibn Khaldoun; traduits en français et commentés par DE SLANE, 3 vol.
Voyages d'Ibn Batouta; texte arabe, traduits par DEFREMERY et SANGUINETTI, 4 vol.
Divan de Ferzadok, avec une traduction française par BOUCHER, 4 vol.
Le Livre de la Création et de l'Histoire, par ABOU ZEÏD EL BALKHI; texte arabe et traduction par HUART; 2 vol.
Roudh-el-Kartas ou Histoire des Souverains du Maghreb (Espagne et Maroc) et **Annales de la Ville de Fez**, traduit de l'arabe par BEAUMIER.
Idhar El-Hack, traduction de CARLETTI.
Résumé de la Chronique de Tabari, traduit du persan.
Mechraâ El-Melki, chronique tunisienne (1705-1771); traduit par MM. SERRES et LASRAM.
Extrait du Fakhri, traité d'algèbre par EL KERKHI, précédé d'un mémoire sur l'algèbre indéterminée chez les Arabes, par WËRPEKE.
Relation des Voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et en Chine dans le IX^e siècle de l'ère chrétienne; texte arabe avec traduction et éclaircissements, par REINAUD, de l'Institut; 2 vol.
Galila et Dimna ou Fables de Bidpai, précédées d'un mémoire sur l'origine de ce livre et suivies de la *Moallaka de Lebîd*; texte arabe et traduction de SACY.
Histoire des Berbères et des Dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, traduit de l'arabe par DE SLANE; 4 vol.
Description de l'Afrique, par LÉON L'AFRICAIN; 3 vol.
Les Prairies d'Or, par MESSAOUDI; texte arabe et traduction par BARBIER DE MEYNARD et PAVET DE COURTEILLE; 9 vol.
Etude sur la Conquête de l'Afrique par les Arabes, d'après les textes imprimés, par H. FOURNEL; 2 vol.

- Recherches sur l'Histoire et la Littérature de l'Espagne pendant le Moyen Age**, par DOZY; 2 vol.
- Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1577-1830)**, publiée sous les auspices du Ministère des Affaires Étrangères, avec une introduction et des notes, par EUGÈNE PLANTET; 3 vol.
- Les Corsaires barbaresques et la Marine de Soliman-le-Grand**, par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE.
- Histoire de la Tunisie**, par A. PAVY.
- La Politique française en Tunisie (Le Protectorat et ses Origines)**, par D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.
- La Revue Tunisienne**, toute la collection.
- Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aglabites, et de la Sicile sous la domination musulmane**. Extrait d'IBN KHALDOUN. Introduction et traduction de NOEL DESVERGERS.
- Arabie**, par NOEL DESVERGERS.
- Essai sur l'Histoire de l'Islamisme**, par A. DOZY.
- Balance de la loi musulmane, ou Esprit de la loi musulmane et divergences de ses quatre rites jurisprudentiels**, par EL CHAARANI; traduit de l'arabe par le docteur PERRON.
- Description de l'Afrique et de l'Espagne**, par EDRISSI; texte arabe publié pour la première fois, avec une traduction, des notes et un glossaire, par DOZY et GÉJE; 4 vol.
- Histoire des Musulmans d'Espagne jusqu'à la conquête des Almoravides**, par DOZY; 4 vol.
- Etc., etc.

LIVRES ARABES

- Conquête de la Syrie**, par EL WAKEDY; 2 vol.
- Histoire des Almohades**, par ABD EL OUAHED EL MORAKCHI.
- Annalectes sur l'Histoire et la Littérature des Arabes d'Espagne**, par EL MAKKARI; 2 vol., avec une introduction en français, par Gustave DUGAT.
- Histoire des Berbères**, par IBN KHALDOUN; 2 vol.
- Histoire de Saladin**, par IBN CHEDDAD.
- Histoire des Seldjucides**, par IMAD EDDINE EL ISPAHANI.
- Droits et devoirs des Souverains et Histoire des deux dynasties Omméïad et Abbasside**, par IBN TAKTAKI.
- Histoire et Littérature des Maures d'Espagne, suivie de la Biographie du vizir Lessan Eddine ibn El Khateb**, par MAKKARI; 4 vol.
- Les Prologomènes d'Ibn Khaldoun**.
- Les Hommes célèbres du XII^e Siècle**, par KHELIL ELMERADI; 4 vol.
- Histoire de l'Ifrikia et de Tunis**, par ABOU DINAR.
- Histoire des Arabes**, par SEDILLOT; traduction arabe.

- Biographie des Hommes illustres de l'islam**, par IBN KHALLICAN ; 2 vol.
Histoire de la Turquie, par HUSSINE KOUJJA.
Kalaid el Okian ou Biographie des Poètes arabes du Maghreb et de l'Espagne, par IBN KHAKAN.
Histoire des dynasties Almohade et Hafside, par ZAKERCHI.
Discours sur l'Histoire Universelle, de BOSSUET ; traduction arabe par CHAKER AOUN et ABDALLAH EL BOSTANI.
Les Emirs de l'Afrique, par EL BÉJI EL MESSAOUDI.
Histoire générale, par IBN KHALDOUN ; 6 vol.
Les plus illustres parmi les hommes célèbres de l'islam, par RAFIK BEN ELADM.
Encyclopédie arabe, par PETROS EL BOSTANI ; 9 vol.
Bibliographie, par HADJI KHALFA ; 2 vol.
Chronique de Tabari ; 15 vol.
Histoire des Croisades, par ALI EL HARISI.
Les Souverains musulmans de l'Abyssinie, par EL MARRISI.
Dictionnaire de Géographie physique, politique, industrielle et commerciale (lettre A), par SÉLIM KHOURI et SÉLIM CHEDJARA ; 3 vol.
Recueil des Poètes arabes, par EL KORCHI.
Collection des articles d'Ahmed Fares Ech Chediak, par son fils SELIM ; 7 vol.
Le Collier unique, par IBN ABD REBIHI ; 3 vol.
Les Séances de Hariri.
Grand commentaire sur les séances de Hariri, par CHERICHI.
L'Éducation du caractère, par IBN MESKOUH.
Connaissance de l'Ame, par ABD EL HADI EL ABIARI.
La Balance, par l'imam EL GHAZALI.
Les principes de la Philosophie grecque, par ABOUL FARADJ IBN HENDOU.
Histoire du Soudan, par ABDERRAHMAN ESSAADI, avec la traduction française d'HOUDAS.
Les Annales d'Abufida.
Anthologie arabe, par CHEIKHS.
L'Art oratoire chez les Arabes, par le même.
Commentaire des Moallakat, par EZZOUZNI.
La Pédagogie, par HASSEN TOUFIK.
L'Art de Gouverner, par ALI EL BAGDADI.
Traduction des Codes français.
Le Livre des Concordances, par IBRAHIM ELLEKMI EL GHARNATI.
Grand Dictionnaire, par FIROUZ ABADI.
Etc., etc.

VIII. — Liste des membres fondateurs

La Khaldounia est placée sous le haut patronage de S. A. le Bey

Président d'Honneur

S. EXC. LE PREMIER MINISTRE.

Membres fondateurs

Le prince SIDI TAHAR-BEY.
Le prince SIDI BÉCHIR-BEY.
La princesse NAZLI HASSEM.
S. Exc. le Ministre de la Plume.
Sidi MOHAMED BEL KHODJA, cheikh El-Islam.
Sidi AMOR BEN CHEIKH, membre du Charaâ (tribunal religieux).
Sidi SALEM BOU HADJEB,
Sidi MOHAMED MIHSSEN, imam de la Grande Mosquée.
Sidi MOHAMED SADDAM, bach-mufti à Kairouan.
Si YOUSSEF DJAIF, président du Tribunal de l'Ouzara.
Si MUSTAPHA BEN EZ EDDINE.
Si ABDELJELIL ZAUCHE, conseiller municipal de Tunis.
Si TAIEB DJELLOULI, caïd de Sousse.
Si SADOK DJELLOULI, caïd de Sfax.
Si MOHAMED BEN ACHOUR.
Si MOHAMED BEN RAMDANE, banquier à Mahdia.
Si ALI BEN BRAHMINE EL DJEMENI, à Djerba.
Si MOHAMED BEN EL HADJ HASSEN LONGO, caïd de Gafsa.
Le Cheikh Si SALAH BEN ISSA, au Kef.

IX. — Liste des membres du Comité directeur

Président : Si MOHAMED LASRAM.

Vice-Président : Si KHLIL BOU HADJEB ;
— Si TAHAR BEN ACHOUR.

Secrétaire : Si AHMED GHATTAS ;
— Si TAIEB RADOUANE.

Trésorier : Si LAZIZ HAIOUNI.

Bibliothécaire-archiviste : Si RACHID BEN MUSTAPHA.

Membre : Si BÉCHIR SFAR ;
— Si ABDELJELIL ZAUCHE ;
— Si BEN MOUSTAPHA KHAIRALLAH ;
— Si HADI LAKHOVA ;
— Si ALI BOUCHOUCHA.

